Situation AQUITAINE

Dossier d'information économique sectorielle ou thématique - ISSN 1156 - 0711

Numéro spécial « Journée de l'Economie Aquitaine »

21 Septembre 2005 n° SPÉCIAL

Journée de l'Economie Aquitaine

« Entreprendre dans une Aquitaine attractive »

EDITO

La réussite, le 15 septembre 2004, de la première « Journée de l'Economie Aquitaine » a été pour nous un signal fort. Grâce à la mobilisation de plus de trois cent cinquante participants (chefs d'entreprise, élus, collectivités...), nous avons pu identifier des pistes d'action et d'amélioration : renforcer l'accompagnement à long terme, mettre en place des outils de suivi et d'évaluation de nos dispositifs, développer l'emploi à travers la création et la transmission d'entreprise.

C'est avec la volonté d'apporter des contributions à la réflexion régionale, au moment d'élaborer le Schéma Régional de Développement Economique, que s'ouvre cette seconde édition, sur le thème « Entreprendre dans une Aquitaine attractive ».

La création et la transmission d'entreprise sont des moteurs du tissu économique local, de l'attractivité du territoire et se placent au cœur des préoccupations de nos trois Chambres Régionales consulaires, des Pouvoirs Publics et des Collectivités locales.

En France, la prise en compte de ces problématiques progresse. La Loi Dutreil en faveur des Petites et Moyennes Entreprises, a été promulguée le 2 août 2005, avec pour principaux objectifs, d'assurer la pérennité des entreprises nouvellement créées ou existantes, d'améliorer les conditions de leur transmission et de soutenir leur croissance.

En Aquitaine, l'enjeu est de préparer, dans les dix prochaines années, la transmission de 40 000 entreprises industrielles ou commerciales, de 9 000 entreprises artisanales et de près de 30 000 exploitations agricoles.

Face à ce défi, nous nous mobilisons pour lancer ensemble l'« Observatoire Aquitain de la Transmission d'Entreprise», auquel nous assignons trois missions :
- analyser la situation existante et faire converger nos différents outils,
- évaluer les actions mises en œuvre,
- promouvoir auprès des cédants et des repreneurs les moyens d'accompagnement.

Ces Journées de l'Economie et cet observatoire commun sont une contribution au développement économique de l'Aquitaine.

Par cette action, les trois Chambres se placent au cœur des dispositifs régionaux, nationaux et européens et confortent ainsi leurs valeurs communes :
- donner le goût et l'envie d'entreprendre,
- faire entendre la voix des entreprises,
- et participer à la création de richesses en Aquitaine.

Jean-Marie BERCKMANS
Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Aquitaine

Dominique GRACIET
Président de la Chambre d'Agriculture Aquitaine

Maurice PRAUD
Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Aquitaine

Définitions :

- *la « création pure » correspond à la création d'une unité économique jusqu'alors inexistante,*
- *la « réactivation » correspond à une création nouvelle ou à une reprise, en nom propre dont le nouveau chef d'entreprise a déjà été créateur ou repreneur d'une entreprise individuelle,*
- *la « reprise » correspond à la poursuite d'une entreprise juridiquement autonome par un autre chef d'entreprise qui en devient le propriétaire et l'exploite.*

Par convention, on parlera de « création » pour désigner uniformément les trois catégories ci-dessus.

CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE AQUITAINE
Tél. : 05 56 11 94 92
http://aquitaine.cci.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE AQUITAINE
Tél. : 05 57 85 40 03
http://aquitaine.chambagri.fr

Chambres de Métiers et de l'Artisanat Région Aquitaine
Tél. : 05 57 22 57 28
http://crm-aquitaine.fr

Rédacteurs en Chef :
Gilles GUYONNET-DUPÉRAT - Pierre POUGET - Philippe RECALDE

LA CRÉATION ET LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE : les données

Repères

- 4e rang (hors Ile de France) des régions françaises pour le nombre total de créations dans les secteurs Industrie Commerce Services,
- plus de 154 000 établissements industriels au 1er janvier 2004, plus de 5% du total national,
- plus de 51 000 entreprises artisanales en 2003, près de 6% du total national,
- 52 000 exploitations agricoles en 2003, soit 8% de l'effectif national.

Nombre de créations par nature depuis 1995 en indices (base 100 : 1993)

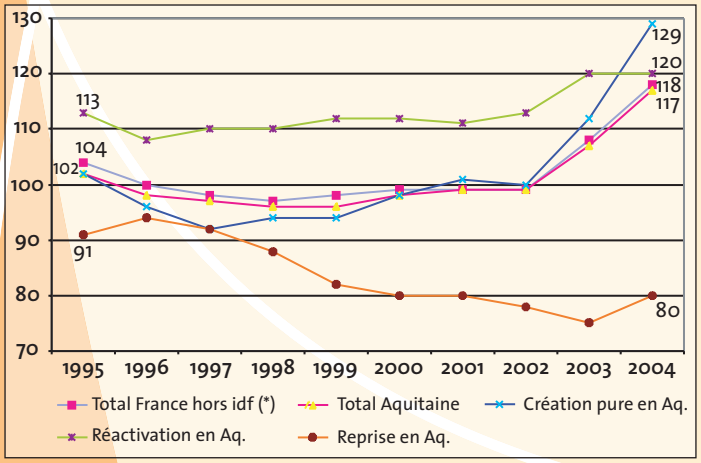

Source : APCE – 2005 – Traitement : C.R.C.I. Aquitaine

	Aquitaine 2004	France 2004
Créations pures	11 030	223 995
Réactivations	4 188	54 004
Reprises	2 236	42 266
Total	**17 454**	**320 265**

Source : Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE) 2004 – Industrie Commerce Services

• Une région traditionnellement leader pour la création

En France, 320 000 entreprises ont été créées en 2004, générant 630 000 emplois. L'Aquitaine est la 4e région française (hors Ile de France) en termes de création d'entreprise en 2004 (Source INSEE – Méthodologie APCE).

Depuis 1998, la création globale en Aquitaine est en constante progression, avec une période particulièrement dynamique entre 2002 et 2004.

Métiers et artisanat : parmi les 17 454 entreprises créées en Aquitaine en 2004, 5 845 relèvent des métiers et de l'artisanat pour un solde net de 914 créations d'entreprise.

• Un taux de création pure supérieur à la moyenne française

Le point fort de la région est un fort taux de création pure (rapport entre le nombre d'entreprises créées et le parc existant). Il se situe depuis 1993 à plus de 12% alors que le taux national est inférieur à 12%, ce qui témoigne d'un renouvellement satisfaisant du tissu productif.
L'Aquitaine, région touristique, a la particularité de compter beaucoup de réactivations, du fait des activités saisonnières liées notamment au secteur de l'hôtellerie-restauration.
On observe, en revanche, une baisse régulière du nombre de reprises, qui pourrait être liée à l'augmentation progressive des transmissions par cessions de parts (qui échappent au recensement de l'INSEE). Ce phénomène est lié au poids croissant des entreprises constituées en sociétés. Cette baisse paraît toutefois se stabiliser au cours de la période récente.

NB : Il a longtemps été difficile d'obtenir des chiffres précis sur la transmission, car l'affichage statistique des données mêlait traditionnellement création, réactivation et transmission. Les chiffres concernant la transmission pure sont moins diffusés, en partie parce que beaucoup de chefs d'entreprises répugnent à évoquer leur départ (risque d'inquiétude des fournisseurs et des clients).

• Agriculture : des installations moins nombreuses

Avec 56 221 exploitations en 2000, l'Aquitaine reste une forte région agricole, représentant 9% de l'effectif national. La diminution du nombre d'exploitations entre les deux recensements de l'agriculture est, par ailleurs, moins importante qu'à l'échelon national (-28% en Aquitaine et –35% en France). Cette évolution tient plus d'une présence plus importante d'agriculteurs de plus de 60 ans (23% en Aquitaine et 20% en France) que d'un mouvement d'installation massif. De 1996 à 2002, le nombre d'installations des moins de 40 ans, enregistré à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), est passé de 1 009 à 754, soit une baisse d'un quart du nombre d'installés. Cette évolution s'observe dans les mêmes proportions, en moyenne en France (-24%). En revanche, les évolutions sont disparates entre les cinq départements d'Aquitaine. C'est en Gironde et dans les Landes que la diminution des installations est la plus forte. A contrario, dans les Pyrénées-Atlantiques, la baisse est moindre (-10%).

Installations des moins de 40 ans en Aquitaine

	Moyenne annuelle 1996 à 2002	2002
Nombre d'installations < 40 ans	884	754
% de l'ensemble des installations	60	60
% en activité secondaire	18	23
% de femmes	31	31
% sous statut individuel	60	58
Nombre Dotation jeune Agriculteur (1er versement)	487	362

Source : Agritaine dossier, n°28, octobre 2004.

Un dynamisme principalement porté par le commerce, les services aux particuliers, les métiers et l'artisanat

En nombre	TOTAL	Part dans le total aquitain (%)	Part dans le total national (%)
Activités du « secondaire » (industrie + construction)	**3 572**	20,5	21,5
Activités commerce-artisanat	**8 228**	47,1	45,1
Activités service-artisanat	**5 654**	32,4	33,4

Source : « La création d'entreprise en Aquitaine » - INSEE Aquitaine – N° 50 - Octobre 2004

Nombre de créations en Aquitaine par secteur d'activité depuis 1995 en indices (base 100 : 1993)

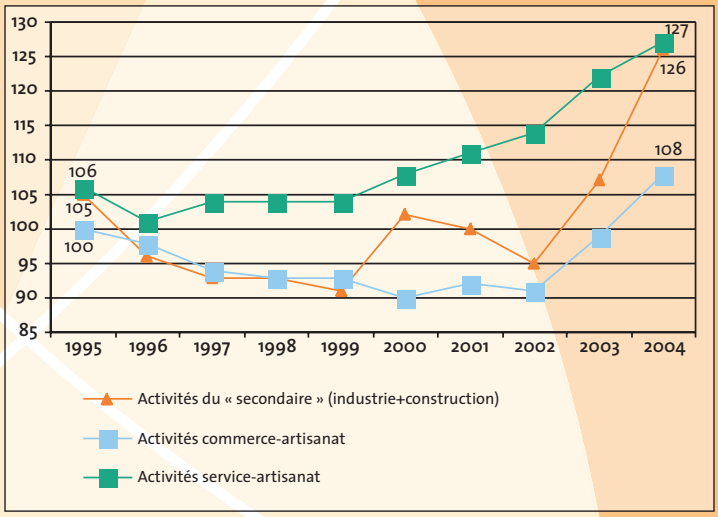

Source : APCE – 2005
Traitement : C.R.C.I. Aquitaine

Ce sont les secteurs du commerce et de l'artisanat qui totalisent le plus de créations, quel que soit leur type, même si leur nombre n'a cessé de décroître jusqu'en 2003. Les services aux entreprises sont en progression constante, et ceci notamment dans des domaines en développement tels que le conseil et l'assistance aux entreprises (intérim, secrétariat par exemple). L'industrie, l'immobilier et les transports restent les secteurs dans lesquels il se crée le moins d'entreprises nouvelles.

En ce qui concerne les reprises, beaucoup interviennent dans l'hôtellerie-restauration qui est englobée dans la catégorie « services aux particuliers ». Proportionnellement, de 1993 à 2003 :
- le secteur des services aux entreprises totalise le plus de créations pures (plus de 75% en moyenne),
- le secteur des industries agricoles et alimentaires totalise le plus de reprises (40% en moyenne),
- le secteur des services aux particuliers-artisanat totalise le plus de réactivations (plus de 30% en moyenne).

Une majorité de créations d'entreprises unipersonnelles

En 2004, dans la région, plus des trois quarts des nouvelles entreprises sont des entreprises individuelles, ce qui place l'Aquitaine dans la moyenne nationale.

La taille des entreprises en 2004 en Aquitaine par tranche d'effectifs salariés au démarrage

En nombre	Création pure	Réactivation	Reprise	TOTAL	Part dans le total aquitain (%)	Part dans le total national (%)
0 salarié	9 124	4 000	1 035	**14 159**	83,1	80,9
1 à 2 salariés	1 254	141	735	**2 130**	12,5	14,1
3 à 5 salariés	244	36	234	**514**	3,0	3,3
6 à 9 salariés	44	7	85	**136**	0,8	1,0
10 salariés et plus	44	4	54	**102**	0,6	0,8
TOTAL	**10 710**	**4 188**	**2 143**	**17 041**	**100**	**100**

Source : « La création d'entreprise en Aquitaine » - INSEE Aquitaine – N° 50 - Octobre 2004

Incidences et spécificités locales en termes d'aménagement du territoire et d'emploi salarié

Depuis 1995, les départements aquitains ont été marqués par des évolutions très différentes :
- le Lot-et-Garonne est, de loin, le seul département « déficitaire » sur 10 ans,
- la Gironde, la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques témoignent d'évolutions presque similaires - autour de +15% - conformes à la tendance régionale (+14,5%),
- les Landes se positionnent comme véritable « leader » du dynamisme de la création.

Il est étonnant de constater que ces évolutions ne coïncident pas exactement avec les évolutions calculées pour l'emploi salarié sur la période 1995-2003 :
- les Landes combinent la plus forte évolution des créations d'entreprise avec l'une des plus fortes évolutions positives de l'emploi ; la Gironde cumule une bonne évolution des créations avec la plus forte hausse de l'emploi salarié parmi les départements aquitains ;
- la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques se caractérisent par des évolutions de l'emploi salarié inférieures à l'évolution régionale, alors que leur taux de création est dans la moyenne aquitaine, ce qui laisse supposer que les créations unipersonnelles, ou les reprises sans embauche supplémentaire y sont majoritaires ;
- l'emploi salarié évolue très favorablement dans le Lot-et-Garonne alors que l'évolution de la création d'entreprise y est négative, les nouveaux emplois étant certainement dûs à des embauches dans des entreprises existantes.

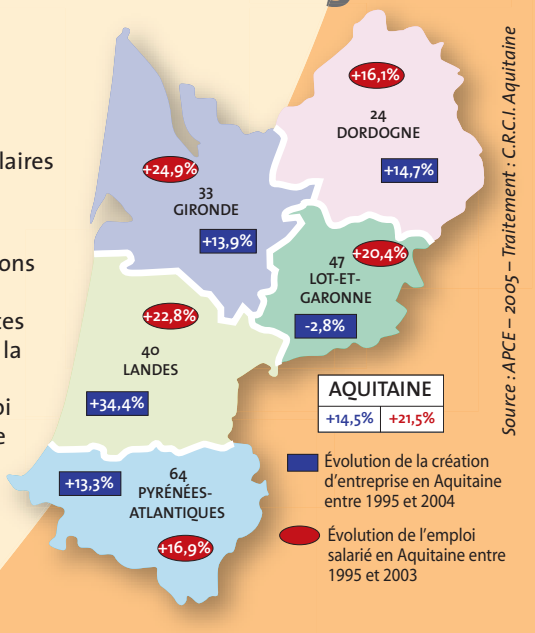

Source : APCE – 2005 – Traitement : C.R.C.I. Aquitaine

• Agriculture : le problème des exploitations sans succession assurée

Part dans l'ensemble des exploitations dont la succession n'est pas assurée ou incertaine

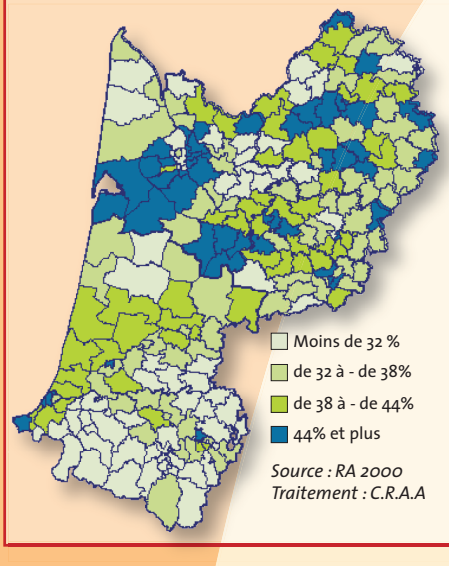

Entre 1996 et 2001, globalement en Aquitaine, lorsque la Mutualité Sociale Agricole (MSA) enregistre une entrée (immatriculation), elle dénombre plus de deux départs (2,4). Cette situation est variable selon les départements, avec notamment le cas particulier des Pyrénées-Atlantiques où ce taux est plus faible. C'est également dans ce département que l'on observe la plus faible part de successions non assurées reflétant une installation plus familiale que hors cadre familial.

Le problème de succession est concentré dans les zones les plus sensibles vis à vis du renouvellement des générations (en lien avec l'enquête sur le devenir de l'espace agricole aquitain réalisée en 1997).

Source : Agritaine dossier, n°28, octobre 2004.

Poids des départements aquitains dans le total des installations régionales agricoles en 2002

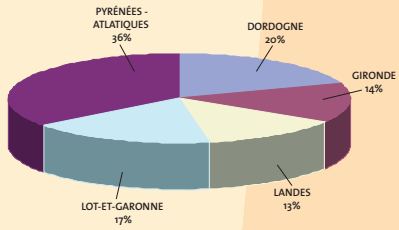

Source : Agritaine dossier, n°28
Traitement : C.R.C.I. Aquitaine

Poids des départements aquitains dans le total des créations de la région en 2004

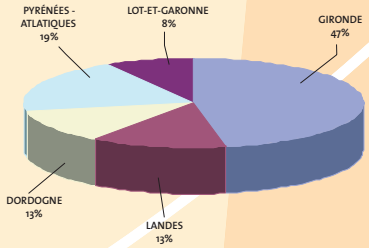

Source : APCE – 2005
Traitement : C.R.C.I. Aquitaine

• Des zones d'emploi contrastées

Globalement, on observe que le littoral aquitain est porteur en termes de création, même si cet optimisme doit être nuancé par la prise en compte du phénomène des activités saisonnières, particulièrement fort en Aquitaine.

En 2004, la Gironde concentre près de la moitié des créations totales et les autres départements ont des parts relativement similaires. Il est remarquable de constater que cette répartition est semblable depuis une dizaine d'années.

En volume, les quatre zones d'emploi les plus peuplées sur les 23 qui composent l'Aquitaine concentrent la moitié des entreprises et légèrement plus de la moitié des créations. Ce sont des zones à forte concentration d'activité et de population. Il s'agit de Bordeaux-Zone centrale, Bayonne-Pyrénées, Pau et Périgueux. Mais en termes de taux de création, sur 10 ans, les plus dynamiques sont :

- la zone Sud des Landes avec un taux de création de 19,3%,
- Bordeaux-Médoc, Bordeaux-Arcachonnais et Sarlat-la-Canéda.

Le taux de création le plus faible est celui de la zone Nord-Est de la Dordogne avec 8,6%. Ces chiffres sont cependant à analyser en tenant compte des autres facteurs que sont les structures d'activités, la démographie et le dynamisme propre des zones présentes. Le dynamisme local est ainsi particulièrement favorable à la création pour les six zones suivantes : Bordeaux-Médoc, Bordeaux Zone-Centrale, Villeneuve-sur-Lot-Fumel, Libourne-Montpon-StFoy-la-Grande, Bordeaux-entre-Deux-Mers et Bergerac. *(Source : Etude « la création d'entreprise en Aquitaine », n°50, octobre 2004, INSEE Aquitaine)*

Concernant la transmission des entreprises, l'on peut supposer que le tissu économique de certains pays, ruraux en particulier, est menacé (pérennité services apportés, emplois générés) par les départs nombreux des dirigeants.

Or, si l'on analyse les facteurs incitatifs à la transmission, la localisation géographique n'est pas jugée déterminante. Il n'existe pas non plus de plus forte propension des entrepreneurs des milieux urbains à se préparer à la transmission de leur entreprise, quel que soit leur âge. L'âge du dirigeant n'a pas non plus d'impact sur son « consentement à céder ».
Il n'y aurait donc pas de « déterminisme » géographique ou démographique dans le processus de la transmission en Aquitaine. *(cf. document de travail C.R.C.I. Aquitaine 2005 – la transmission d'entreprise : du consentement à céder du dirigeant à l'engagement de la démarche »).*

Profils des chefs d'entreprise : similitudes et disparités entre création et reprise

	Création pure	Reprise
Secteurs prépondérants	Service-artisanat (depuis plusieurs années, 4 créations sur 10 dans ce secteur)	Commerce de détail, hôtellerie-restauration, artisanat
Sexe	Hommes majoritaires (en 2002, moins de 3 créateurs sur 10 étaient des femmes), phénomène généralisé en France	4 fois sur 10 une femme
Âge	Proches de la quarantaine	Proches de la quarantaine
Niveau d'études	De plus en plus élevé (en 2002, 2 sur 5 ont au moins le baccalauréat)	BEP ou CAP le plus souvent
Origine des créateurs	En 2002 comme en 1998, 39% des créateurs étaient au chômage avant leur projet	6 repreneurs sur 10 étaient actifs avant leur projet
Objectif principal	Un emploi	Opportunité dans 6 cas sur 10 et continuité avec le métier précédent
Budget	Forte proportion de petits budgets au démarrage (en 2002, 1 cas sur 4 ne dépasse pas les 2 000 €), par rapport à la moyenne française (depuis 1994 notamment)	Budget important (+ de 50% investissent 16 000 € ou plus)
Financement	Principalement ressources personnelles + aides et exonérations publiques surtout aux anciens chômeurs (en 2002, 4 sur 10)	Emprunt dans 7 cas sur 10 + aides et exonérations publiques pour 1 repreneur sur 4
Externalisation	7 entreprises sur 10 utilisent au moins un service payant (principalement la comptabilité)	Plus de 9 sur 10 utilisent au moins un service payant (principalement la comptabilité)
Nouvelles technologies	5 créateurs sur 10 reliés à Internet	4 sur 10 reliés à Internet

Source : « La création d'entreprise en Aquitaine » - INSEE Aquitaine – n° 50 – Octobre 2004 - Traitement : C.R.C.I. Aquitaine

LA CRÉATION ET LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE : l'accompagnement

Cadre national : La loi DUTREIL

La loi visant à «doter la France des conditions les plus favorables pour faciliter le financement, la transmission et la vie quotidienne des PME» à été promulguée le 2 août 2005. Elle vise à :
- alléger les formalités en tenant mieux compte des spécificités des entreprises, selon leur taille ou leur mode de financement,
- renforcer la pérennité des entreprises dans leurs premières années d'existence,
- améliorer les conditions de leur financement et faciliter leur transmission.

Le texte contient de nouvelles mesures de simplification du droit et instaure un véritable statut pour le conjoint travaillant dans l'entreprise.

Concernant la transmission d'entreprise, les principales mesures concernent l'institution du tutorat du repreneur par le cédant : permission aux retraités volontaires de professions indépendantes de cumuler pension de retraite et activité à temps partiel.

Ce texte stipule que les actions d'accompagnement sont éligibles au financement de la formation professionnelle (article 1) et que les fonds d'assurance formation devront engager des actions au bénéfice des créateurs-repreneurs, qu'ils soient artisans, commerçants ou professionnels libéraux (article 2).

Cadre régional : les 3 réseaux consulaires

En relation avec le Conseil Régional d'Aquitaine, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, et la Chambre Régionale d'Agriculture travaillent dans un esprit de mutualisation des moyens et d'échanges d'expériences.

• Inciter et accompagner la création d'entreprise

a) Trois actions principales

Créons ensemble

Qui : *Rectorat de l'Académie de Bordeaux, Conseil Régional d'Aquitaine, Chambres de Commerce et d'Industrie et partenaires privés (Banque Populaire du Sud-Ouest, E.D.F., MAAF Assurances, CASDEN et VediorBis).*
Ce concours annuel donne la possibilité, depuis 1998, aux lycéens aquitains de préparer en grandeur réelle un projet de création d'entreprise complet et professionnel.
30 équipes de lycéens se sont engagées en 2004-2005.

Le salon de l'entreprise

Qui : *Conseil Régional d'Aquitaine, Chambres de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Aquitaine, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde et partenaires divers (banques, APMID, ...).*
Salon organisé annuellement en Aquitaine, à l'initiative du Conseil Régional avec, depuis l'origine, un stand des C.C.I. d'Aquitaine et des Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Aquitaine, des ateliers et un accès direct aux bourses d'opportunités ACT Contact et PMI Contact (voir ci-après).

Faites de la création

Qui : *Chambres de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine Manifestation menée dans chacune des Chambres de Commerce et d'Industrie, depuis 2004, en partenariat avec tous les professionnels (experts comptables, banquiers, notaires...).*
En 2005, un éclairage est porté sur l'appui à la transmission d'entreprise et tout particulièrement à la préparation de la cession et de la reprise.

Une semaine de la transmission

Qui : *les Associations Départementales pour l'Aménagement des Structures d'Exploitations Agricoles (ADASEA).*
Dans chaque département, une sensibilisation des cédants pour s'inscrire dans le Répertoire Départemental à l'Installation.

La semaine des métiers

Qui : *les Chambres d'Agriculture départementales.*
Dans l'ensemble des départements, une semaine d'information auprès des responsables de l'orientation professionnelle afin de sensibiliser les jeunes aux métiers de l'agriculture.

b) Des réunions d'information régulières

Les Chambres consulaires organisent très régulièrement des réunions d'information sur la création et la reprise d'entreprise. Elles forment un très grand nombre de porteurs de projet dans des stages de courte ou longue durée, conseillent et orientent vers les partenaires spécialisés (experts comptables, notaires, avocats, consultants,...) :
- apport de structuration et de méthodologie aux porteurs de projet pour leurs contacts avec les banques, les organismes de financement et les pouvoirs publics,
- prise en charge des formalités de la création-reprise,
- accompagnement et suivi des premières années d'installation, et tout particulièrement des projets implantés en territoire de l'Objectif 2 du FEDER.

Les Chambres Consulaires sont le partenaire généraliste du porteur de projet, capables de l'accueillir à chaque étape de sa démarche.

• Encourager la transmission d'entreprise

1 Des enjeux

En Aquitaine, tous secteurs consulaires confondus :
- près de 80 000 entreprises sont dirigées par des personnes de 50 ans et plus, pour lequelles il faut envisager une reprise dans les 5 à 10 ans,
- hors l'agriculture, seulement 2 000 entreprises aquitaines sont reprises chaque année.

a) Facteurs d'échec, freins à la transmission :

- Retard de la transmission : l'obstacle le plus important, cité par les cédants, est la difficulté de trouver un repreneur.
- Solitude du chef d'entreprise : souvent ses interlocuteurs les plus fréquents (expert comptable, banquier, ...) hésitent à aborder ce sujet jugé délicat. Le dirigeant lui-même, qui s'est souvent beaucoup investi dans son affaire, a du mal à envisager une cession.

b) Des réponses

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Aquitaine mènent un programme commun d'appui à la transmission.
Le Conseil Régional d'Aquitaine a mis en place, en 2005, en concertation notamment avec le réseau consulaire, une politique de soutien à la transmission, destinée à augmenter le nombre de reprises et à en faciliter la réussite : le PLAN REGIONAL D'APPUI A LA TRANSMISSION. Il propose aux cédants et aux repreneurs d'entreprises, un soutien dans quatre domaines : le financement, le conseil, la formation et la structuration. Pour en savoir plus : http://www.aquitaine.fr.
Concernant l'agriculture, l'Etat soutient les actions définies dans le cadre du PIDIL (Programmes pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales) créé en Aquitaine fin 1996. L'objectif est de favoriser les installations hors cadre familial par des actions en amont (auprès des cédants sans successeur) et en aval de l'installation (auprès des jeunes agriculteurs).

2 Des outils

a) Un outil d'analyse : l'Observatoire des cédants agricoles

- Coordonne et exploite les données sur la transmission agricole pour établir un bilan annuel précis sur les problématiques,
- Constitue un outil de prospective, qui donne lieu à des publications de synthèse annuelles.

Il est suivi par un comité de pilotage : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA), Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF), Conseil National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (CNASEA), Mutuelle Sociale Agricole (MSA), Conseil Régional d'Aquitaine et Chambre Régionale d'Agriculture.

b) Des outils de rapprochement entre cédants et repreneurs

	ACT Contact	PMI Contact	Répertoire Departemental à l'Installation (RDI)
Qui	Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie, Chambres Régionales de Métiers et de l'Artisanat	Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie	ADASEA Chambres Régionales et Départementales d'Agriculture
Où	Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur	Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Massif Central, Centre, Bourgogne, Champagne-Ardenne	Aquitaine
Quoi	Bourse d'opportunités d'affaires	Bourse d'opportunités d'affaires	Répertoire couvrant le territoire national avec détail par régions et par départements
Secteurs	Commerce, services, artisanat, métiers	Industrie et services à l'Industrie	Agriculture
Partenaires	Europe, Etat (Délégation Régionale au Commerce et à l'Artisanat, Direction Régionale du Travail, de l'emploi et de la Formation Professionnelle), Conseil Régional d'Aquitaine		Ministère de l'Agriculture (PIDIL)
Actions	Sensibiliser cédants et repreneurs aux modalités de la cession ou de la reprise d'entreprise, offrir des opportunités de transmission.	Sensibiliser cédants et repreneurs aux modalités de la cession ou de la reprise d'entreprise, offrir des opportunités de transmission.	Recueillir les intentions de cession hors cadre familial.
Outils	***Un bulletin :*** 4 par an ***Un site Internet :*** www.actcontact.net Plus de 300 annonces nouvelles en 2004 143 575 connexions en 2004	***Un bulletin :*** 6 par an ***Un site Internet :*** www.pmicontact.net Plus de 50 annonces nouvelles en 2004 48 436 connexions en 2004	***Un site Internet :*** www.adasea.net (Base de données)

MOTTAZ-CARACT'R IMPRESSIONS - 05 57 97 32 12

c) La formation du repreneur

Des dispositifs de formation adaptés à la situation d'une transmission s'articulent autour des axes suivants :
- bilan de compétences gratuit pour le candidat à la reprise,
- accueil du repreneur dans l'entreprise en qualité de stagiaire,
- formation alternée du salarié qui reprend l'entreprise de son employeur,
- stage collectif spécifique aux repreneurs (cf. « Ecole des Managers »...),
- mise en place de parcours de formation adaptés au profil du repreneur.

Les conseils aux entreprises des CCI d'Aquitaine
Lors de la réalisation d'entretiens, dans les CCI ou dans des entreprises aquitaines potentiellement à céder, les conseillers des chambres consulaires donnent aux chefs d'entreprise des outils pédagogiques :
- Guide pratique de la transmission : destiné à la bonne organisation d'une transmission,
- Guide de la reprise d'entreprise : destiné à la préparation d'une reprise d'entreprise dans le commerce et l'artisanat.

• Encourager le développement de la reprise par les salariés

Les salariés représentent un vivier de repreneurs dans la mesure où leurs compétences professionnelles et la culture du métier constituent des atouts pour une reprise réussie, à condition toutefois de détecter, sensibiliser les candidats à la reprise, les former et faciliter le financement de leur projet.

De nombreuses initiatives ont été prises au plan financier à travers les avances remboursables et les systèmes de garantie de prêt qui concernent les salariés de l'entreprise mais également les personnes à la recherche d'un emploi.
« Le Fonds Régional d'Aide à la reprise d'une entreprise industrielle par les salariés » est une nouvelle mesure proposée par le Conseil Régional d'Aquitaine.
Un nouveau dispositif a été mis en place par le Conseil Régional : le « Contrat Transmission Apprentissage ».

• Accompagner les repreneurs

Le repreneur a d'autant plus de chances de réussir la reprise et d'obtenir des financements que le projet a été réfléchi et rigoureusement monté et validé par des opérateurs spécialisés. La préparation et la formation du repreneur sont essentielles.

Il convient de faciliter le départ progressif du cédant et de développer le recours au conseil (aide à l'évaluation d'entreprise, chèque conseil, FRAC).

• Financer la reprise

Pour un repreneur « personne physique », le coût d'une reprise est très élevé.
Il importe donc de promouvoir des dispositifs existants : compte épargne transmission, Fonds Régional de prêt d'honneur, Aquitaine Prêt Garantie, Fonds aquitain de garantie.

Une expérience des CCI d'Aquitaine
Les Chambres de Commerce et d'Industrie expérimentent en Dordogne, depuis 2004, avec le soutien de la Plate-Forme d'Initiative Locale (P.F.I.L), un prêt d'honneur adapté aux enjeux de la transmission dans l'hôtellerie, l'hôtellerie restauration et l'hôtellerie de plein air.
Ce dispositif permet d'accorder au repreneur un prêt d'honneur adossé à un prêt bancaire, avec un suivi sur trois ans.